



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/07/2021

Votre réf. PU2021-111
Réf. KCML : **SGL20467**
Réf NOVA : **13/PU/1783653**

SAINT-GILLES. Rue de la Croix de Pierre, 81.
(= ZP de la Maison Jaspar)
PERMIS D'URBANISME: Remplacement des châssis en PVC par des
châssis en bois peint, pose d'un nouvel enduit en façade avant.
(régularisation)
Demande de la Commune du 24/06/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 14/07/2021, a recommandé l'utilisation d'une peinture de teinte claire pour les châssis et la porte du bien, en adéquation avec le style architectural néo-classique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : jphilippot@stgilles.brussels; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; hlelievre@urban.brussels ;
mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels